

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2023

---

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 287

présenté par  
Mme Bregeon

-----

**ARTICLE 9 A**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« garantissant un niveau de ressources suffisant et correspondant »,

les mots :

« précisant le niveau de ressources garantissant une réponse adéquate ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.